



L'ADMR soutient la création de Maisons d'Accueil Communautaire

Grâce à l'appui financier de la coopérative CERA, du Service Public de Wallonie et des pouvoirs locaux, un bottin reprenant les coordonnées des 13 Maisons d'Accueil Communautaire de l'ADMR a pu voir le jour.



Depuis plus de 60 ans, l'ADMR est présente dans les communes rurales de Wallonie. Afin de favoriser le mieux-être des aînés, l'ADMR élargit son offre de services en soutenant la création de maisons d'accueil communautaire.

Ce bottin reprend, outre les coordonnées, les jours et heures d'ouverture ainsi que les activités proposées par maison d'accueil.

Ces activités ont trait aux rencontres (entre personnes âgées, avec des enfants, des écoles) aux loisirs, au bien-être (coiffure, pédicure, etc.), au jeu, à la culture (visite d'exposition, excursions, ...).

L'objectif de ces maisons d'accueil?

Selon la Cellule d'analyse et de prospective de la ruralité, nous avons affaire à un double phénomène: le vieillissement de la population rurale et le souhait de nos aînés de vivre plus longtemps chez eux sans pour autant devenir un poids pour leurs proches.

Cependant, avec le vieillissement, apparaissent souvent des problèmes de mobilité et de santé qui entravent la réalisation de toute une série d'activités quotidiennes (courses, cuisine, entretien de la maison, du jardin, etc.). Le vieillissement entraîne également un rétrécissement progressif du réseau relationnel et une augmentation de l'isolement.

L'objectif de l'ADMR est donc de permettre à nos aînés de mieux vivre chez eux en leur proposant d'une part ses services pour les aider au quotidien dans leurs tâches et d'autre part par la création de ses maisons d'accueil, d'offrir la possibilité de rencontres, de loisirs et ainsi de tisser des liens sociaux indispensables à leur bien-être.

L'asbl ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Créée dans les années '50 par des mouvements féminins ruraux, l'ADMR emploie aujourd'hui 1650 travailleurs à travers ses 6 antennes régionales *réparties* sur le territoire wallon.

Au total, 115 communes bénéficient des aides de l'ADMR. L'asbl compte aujourd'hui près de 10.000 clients.

Contact ADMR Brigitte Pierard – Administratrice déléguée

Email: brigitte.pierard@admr.be

Tél: 081/20.79.90 – 0472/64.47.89

Contact Presse Anne Godin – Chargée de communication

Email: anne.godin@admr.be

Tél: 081/20.79.90

ADMR asbl www.admr.be

Tél 081/207.990

Route de Hannut 55/2 à 5004 BOUGE



En savoir plus sur l'ADMR...

L'ADMR?

Créée dans les années '50 par des mouvements féminins ruraux, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) emploie aujourd'hui 1650 travailleurs à travers ses 6 antennes régionales réparties sur le territoire wallon. L'ADMR constitue ainsi l'un des plus gros employeurs de Wallonie.

Au total, 115 communes (sur les 262 que comptent les provinces de la Région Wallonne) bénéficient des aides de l'ADMR. L'asbl compte aujourd'hui près de 10.000 clients. En 2013, elle a satisfait plus de 1400 nouvelles demandes.

=> ADMR Bertrix: 18 communes province de Luxembourg

=> ADMR Verviers: 21 communes province de Liège

=> ADMR Huy: 9 communes province du Brabant wallon + 30 communes province de Liège

=> ADMR Chimay: 5 communes province du Hainaut + 1 commune province de Namur

=> ADMR Dinant: 20 communes province de Namur

=> ADMR Tournai: 11 communes province du Hainaut

Les services proposés par l'ADMR sont organisés autour de 2 axes:

L'aide à domicile

74% des demandes à l'ADMR concernent l'aide à domicile. Un peu plus de 1.100 personnes travaillent dans ce cadre pour satisfaire plus de 7.300 personnes.

L'aide à domicile est dispensée par des aides familiales, gardes à domicile, aides ménagères et ouvriers polyvalents. Le statut de ces différents métiers ainsi que leur cadre de formation sont bien définis.

78% des demandes d'aide à domicile concernent les personnes âgées de 60 ans et plus. Près de 10% des usagers atteignent l'âge de 90 ans et plus.

Chaque personne isolée peut solliciter une aide familiale à raison de maximum 200 heures par trimestre, soit 15 heures par semaine.

L'aide à domicile est appelée à accompagner les familles, personnes âgées, handicapées ou en difficulté pour accomplir tous les actes de la vie quotidienne: prise en charge des repas, du lever, des courses, toilette non médicale, accompagnement à l'hôpital, chez le médecin, lors des démarches administratives et dans l'organisation du budget, appel et orientation vers des services spécialisés,...

Les titres-services

Dans ce secteur en mouvement constant, l'ADMR offre à ses clients depuis 2004 l'avantage particulier de ses 60 ans d'expérience dans l'aide à domicile, mais aussi les bénéfices de sa vocation sociale, de sa réputation et de sa durabilité.

Quelque 26% des demandes à l'ADMR concerne les titres-services. Près de 400 aides-ménagères travaillent dans ce cadre pour satisfaire plus de 2.500 ménages.